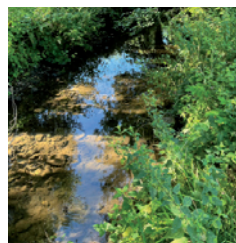


SI LE BEAU TEMPS A PERMIS UN BEAU 14 JUILLET...



Un feu d'artifice à la hauteur cette année encore. **Voir en page 4.**

...LA SÉCHERESSE, QUANT À ELLE, N'A PAS ÉPARGNÉ LA MARSANGE



La Marsange quasiment à sec nous rappelle combien l'eau est précieuse à la vie des écosystèmes.

D'ici 2050 des évolutions seront indispensables.

En savoir plus page 12.

FAVIÈRES SOUS LES PROJECTEURS



Le 21 juin dernier, les 120 figurants mobilisés, dont une partie de Faviérois, ont participé au tournage d'une scène du film «Des mains en or» d'Isabelle Mergaud. **ACTION ! page 3.**

UN NOUVEAU GESTE POUR LA PLANÈTE



Depuis le 3 octobre de nouvelles consignes de tri ont été mises en place par le SIETOM.

Objectif : la protection de notre environnement grâce à un plus grand et meilleur recyclage des emballages.

Mémo page 13.

RENTRÉE SCOLAIRE : OUVERTURE D'UNE 5^{ÈME} CLASSE



Le 1^{er} septembre, 115 enfants ont pris le chemin de l'école. Désormais, ce sont 5 classes qui sont accueillies au sein de l'école des petits hiboux. **Voir les photos page 8.**

1266

habitants

C'est le chiffre de population légale communiqué par l'Insee et actualisé suite à l'enquête de recensement réalisée en 2022 pour Favières. Une augmentation de la population de près de 9% en comparaison de la dernière actualisation de 2019 avec 1132 habitants recensés.

+INFOS | www.insee.fr

Au sommaire de ce numéro

● **En direct de la mairie p.2 et 3**

● **Le mot du Maire**

● **Fêtes et Cérémonies p.4 et 5**

● **Vie scolaire, jeunesse et sport p.5 à 8**

● **Travaux p.9**

● **PCAET p.10 et 11**

● **Environnement p.12 et 13**

● **Urbanisme p.14 et 15**

● **La vie des associations p.16 et 17**

● **Histoire p.18**

● **Actualités p.19**

● **État civil - Agenda**



LE MOT DU MAIRE



Encore une édition bien remplie, beaucoup d'informations, quelques souvenirs des festivités faviéroises passées et quelques dates à retenir pour ne pas rater celles à venir. En particulier le 13 novembre en souhaitant une participation plus forte que l'accrobranche (50% des places).

Comme vous le constaterez à la lecture, une part importante concerne l'environnement, sur la commune mais aussi dans la réglementation qui va s'imposer à nous. Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et le PLM (plan Local des Mobilités) sont en cours d'élaboration.

Parmi les questions récurrentes qui sont posées en mairie, « Quand arrive la fibre ? » revient souvent. Des travaux sont en cours sur le village pour réaliser le déroulage, en aérien ou en souterrain. Ensuite viendra le raccordement dans les armoires centralisatrices, la commercialisation au 1^{er} semestre 2023 avec les travaux chez les particuliers.

L'inauguration du terrain de boules a dû être reportée. Des bordures en bois doivent le compléter mais comme pour de nombreux matériaux la pénurie a augmenté les délais de livraison. Elles sont arrivées et la pose va commencer.

Pour ceux qui résident en province de temps en temps et qui veulent faire un tri respectueux des consignes, ce n'est pas facile car les règles sont différentes d'une région à l'autre. Une harmonisation s'effectue par étapes et de nouvelles règles simplifient celles en usage dans la commune (page 13). Pour adapter sa poubelle de tri il faut aller sur le site du SIETOM.

La municipalité s'est posée la question de faire des retransmissions publiques des matchs de l'équipe de France. Compte tenu des conditions de réalisation des travaux par les ouvriers et de l'impact énergétique et environnemental de ce mondial et même si nous aimons le foot, il n'y aura pas de manifestation publique autorisée sur la commune.

Proposée et organisée par l'association DRAG SPEED une exposition de voitures anciennes ou remarquables s'est tenue le dimanche 25 septembre. À cette occasion, quelques démonstrations de véhicules uniques conçus et réalisés par l'équipe de Jean François BOUTONNET ont subjugué les spectateurs.

Des changements sont intervenus dans le conseil communautaire (CCVB), c'est Marc CUYPERS qui a été élu Président en remplacement d'Isabelle PERIGAULT. En continuité des modifications engagées précédemment, un nouvel organigramme a actualisé les interlocuteurs de la Communauté de Communes (<https://valbriard.eu>).

Souvent évoquée, c'est maintenant que nous entrons dans la phase active de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Essentiel pour l'avenir de la commune, ce document sera élaboré en partenariat avec de nombreux acteurs communaux et institutionnels. Une communication et une information régulière sont mises en place. À l'entrée de la mairie un panneau regroupe les informations régulièrement actualisées. Sur demande à l'accueil, les documents peuvent être consultés en version papier et un registre est disponible pour recueillir les avis et commentaires des Faviérois. Sur le site communal un espace dédié « PLU » donnera accès aux documents et un article dans L'Arbre à Lettres sera systématiquement consacré à cette révision complète.

L'enchaînement des étapes, réglementé, est schématisé en page 15. Ce document sera actualisé et reproduit à chaque nouvelle étape terminée. Des réunions d'information des habitants et une enquête publique sont prévues.

À ce jour, la délibération engageant la révision n'a pas fait l'objet de contestation. L'information est parue dans le Journal « le pays briard »

Le cabinet conseil qui va accompagner la commune a été identifié et la commande a été passée au cabinet GREUZAT.

Je vous souhaite une bonne lecture

Daniel PATU



FAVIÈRES SOUS LES PROJECTEURS



Le 21 juin 2022, Favières a connu une certaine effervescence avec l'arrivée d'une équipe de cinéma pour le tournage du long métrage «Des mains en Or» réalisé par Isabelle Mergaud. Les Faviérois, invités à faire de la figuration ont ainsi pu vivre une première expérience cinématographique. Malgré le soleil de plomb et les longs moments d'attente entre chaque prise de vue, beaucoup se sont dit prêts à recommencer.

Pourquoi Favières ?

Les acteurs présents, Lambert Wilson et Josiane Balasko, assistaient dans la scène tournée à Favières, à un Loto Bouse. Il y a quelques temps déjà, un Loto Bouse avait été organisé au bourg et avait eu bonne presse. L'équipe de tournage a donc pris contact avec le maire qui s'est fortement investi pour valoriser la candidature de la commune.

Le décor planté, reste à savoir quel rôle ce Loto Bouse va jouer dans le film. Nous en saurons plus à la sortie du film programmé pour le début 2023.

Une scène de Loto Bouse de 3 minutes qui a demandé beaucoup de logistique, d'organisation et a mobilisé de nombreux Faviérois



DES MAINS EN OR



Un long métrage d'Isabelle MERGAUD

ACTEURS ET ACTRICES



Lambert Wilson
Rôle : Philippe



Josiane Balasko
Rôle : Martha



Sylvie Testud

SYNOPSIS :

Philippe, un écrivain reconnu, dont la vie se déroulait sans accroc souffre de terribles maux de dos qui lui empoisonnent l'existence. Lorsqu'il rencontre l'incroyable Martha, qui le récupère après un accident de voiture, sa vision du monde change. Entre ces deux personnages que tout oppose se tisse une amitié étonnante, avec l'occasion pour eux d'enfin saisir le meilleur que la vie peut leur offrir.

Concours MAISONS FLEURIES

Le temps est venu de vous annoncer les 3 gagnants de notre concours «Maisons fleuries». Hélas, ils n'étaient que bien peu à s'être inscrits. Alors, bravo à eux de nous avoir montré que leur passion du jardin est restée intacte malgré les conditions climatiques quelque peu difficiles.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS À :

Monsieur et Madame BOUTONNET
Monsieur et Madame PETITFOUR
Monsieur et Madame NICOLLE



Et pour notre prochain concours «Maisons fleuries» de 2023 : rendez-vous page 12 de ce bulletin. Vous trouverez des conseils et quelques idées de fleurs à planter, dès cet automne, pour un jardin plein de couleurs.

**TU TIRES
OU
TU POINTES?**



Dans le cadre de l'équipement du terrain communal du bourg, un nouveau terrain de boules a été réalisé. 24 m de long sur 10 m de large permettront à 2 équipes de pouvoir jouer à la lyonnaise ou à la pétanque. Des bancs et des arbres viendront agrémenter le lieu afin de donner de l'ombre. De belles parties en perspectives.



À l'heure de mise sous presse, le terrain est en cours de finalisation. Reste à poser les bastingas qui viendront border et empêcher les boules de sortir de l'espace. Son ouverture fera l'objet d'une inauguration.

Le 14 juillet à Favières c'était...



UN REPAS ENTRE PARENTS, VOISINS OU AMIS,
DE LA CONVIVALITÉ ET DE LA BONNE HUMEUR,
DES ENFANTS PLEINS DE VIE,
COURANT, JOUANT ET RIEURS,
PUIS LES LUMIÈRES S'ÉTEIGNENT
C'EST ENFIN L'HEURE.
DES ÉTINCELLES QUI CRÉPITENT,
ET DES YEUX QUI BRILLEN
EN REGARDANT LE FEU D'ARTIFICE
ILLUMINANT LE CIEL DE MILLE COULEURS.
ET POUR FINIR,
DE LA MUSIQUE ENTRAÎNANT LES DANSEURS
JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT.





Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. Comme chaque année à Favières et Villeneuve-Saint-Denis, le dernier dimanche d'août, nous commémorons la mémoire de jeunes résistants et soldats qui ont perdu la vie à Favières pour sauver leur patrie.



Monument
situé sur
la D21



Stèle située
face au Cellier
sur la D10



La commémoration du 78^{ème} anniversaire de la mort des 11 jeunes tous âgés de 18 à 25 ans, fusillés le 25 août 1944, ainsi que l'hommage rendu au sergent Raymond Robert, 21 ans, abattu le 3 juin 1940, se sont déroulés le dimanche 28 août devant les monuments respectifs et en présence de nombreuses personnalités. Les allocutions des maires de Villeneuve-Saint-Denis, Mme Peggy Pharisien, de Favières, M. Daniel Patu, et du préfet M. Lionel Beffre ont été suivies de dépôts de gerbes accompagnés de la musique de la fanfare des sapeurs pompiers. Des moments très émouvants en présence d'anciens combattants qui nous rappellent que le courage comme la valeur n'attend pas le nombre des années.

+INFOS | www.favieres77.fr/histoire
Arbre à Lettres N°1 juin 2020 et N°5 octobre 2021

Vie scolaire, jeunesse et sport



Anne SCORTEGAGNA



5



Cette année, la commission vie scolaire, jeunesse et sports a proposé plusieurs animations de rentrée. **Entièrement gratuites** et étalées sur plusieurs mois de fin août à novembre, elles ont été pensées pour tous, des plus petits aux plus grands, chacun pouvant y trouver une activité qui lui convienne : qu'elles soient nature, sportive, écologique et ludique, ces animations sont destinées à renforcer les liens et créer des rencontres entre les habitants.

ANIMATION DE RENTRÉE 2022 100% NATURE

Accrobranche et battle archery étaient au programme de l'animation 100% nature au park «No limit aventure» de Chevry Cossigny. Destinée aux jeunes Faviérois de 12 à 16 ans, elle fut bien appréciée comme un bon moment de détente avant la reprise des cours de septembre. Toutefois, un succès mitigé car, sur 15 places disponibles, seulement 7 jeunes adolescents s'étaient inscrits. C'est gratuit et sympathique, alors n'hésitez pas à venir aux prochaines animations !

Samedi 27 août





ANIMATION DE RENTRÉE 2022 100% ÉCOLO

Nettoyons la nature!

Dimanche 25 septembre, à l'appel de la commission Vie scolaire, jeunesse et sport, une trentaine de Faviérois en majorité des enfants accompagnés de leurs parents, ont participé à un nettoyage des abords de chemins du bourg. Equipés de gants et de sacs poubelles fournis par la municipalité, petits et grands ont ainsi collecté les nombreux déchets tout en profitant d'une belle balade nature. Un moment convivial et joyeux qui s'est terminé par un rafraîchissement offert par la mairie. Un grand merci pour leur participation et aux dires de tous, une opération à renouveler sans modération!



Un équipement pour chacun, nécessaire et indispensable !



Tout le monde est prêt, alors en route !



CE FUT L' OCCASION DE JOINDRE L'UTILE AU PLAISIR D'UNE BALADE EN FAMILLE ET ENTRE FAVIÉROIS

Le nombre de participants a permis de faire deux groupes à partir du domaine de l'Aunaie. Un groupe partit vers Villemigeon et l'autre vers le terrain de vélo-cross.



À la fin du ramassage, le Goupil était bien rempli.



Belle efficacité !
Mission accomplie.
Bravo à tous et surtout un grand merci pour notre village et pour notre planète.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Le samedi 15 octobre, sortie 100% nature avec la découverte du milieu forestier destinée aux 6 - 17 ans.
Le dimanche 13 novembre, rencontre 100% jeux. Les animations sont gratuites mais sur inscription en mairie ou par mail à contact@favieres77.fr



Le mot de la Directrice

Jamais deux sans trois

Après une 1^{ère} fois en 2019, puis une 2^{ème} en 2020, l'école des petits hiboux a eu la chance d'avoir pour la 3^{ème} fois une ouverture de classe. Nous sommes désormais 5 classes, avec à ce jour, 115 petits hiboux, de la petite section au CM2. Nous avons la joie de toujours compter parmi nous Jérôme RIFFAUD pour sa 4^{ème} année, ainsi que Claire PERRIN et Estelle COCHET pour leur 3^{ème} rentrée à Favières. Nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Yoko WEISTROFFER (uniquement les mardis), ainsi que Cyrielle HEMON, qui s'est installée dans notre 5^{ème} et nouvelle classe, en grande section / CP. Je profite de ce petit mot de rentrée pour remercier sincèrement Monsieur le Maire, toute l'équipe municipale, ainsi que nos parents d'élèves, les représentants des parents d'élèves élus, les enseignants et ATSEM de l'école, le Comité des fêtes de Favières, mais également toutes les familles et proches de nos élèves, qui nous ont permis, grâce à leur investissement et leur aide, d'organiser et financer une classe de mer pour les élèves du CP au CM2 en juin à Saint-Georges-de-Didonne (Charente Maritime). Ce fut une expérience enrichissante pour tous les élèves, pleine de découvertes et de beaux souvenirs ! Je souhaite une excellente année scolaire à tous nos petits hiboux et une très belle continuation à tous nos anciens élèves.

Marion DURAND

RETOUR SUR LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

LES PETITS HIBOUX à la mer



Que ce soit pour la SIXIÈME ou le CP : LA FIERTÉ DE FAIRE PARTIE DES GRANDS !



Cette année, ce sont dix enfants qui ont terminé leur cycle de primaire. Une remise de prix a été organisée par la mairie. Leurs enseignants, Marion et Jérôme, leur ont souhaité bonne chance et remis un diplôme et des livres afin de leur permettre d'aborder la sixième en toute quiétude. Nous leur souhaitons de trouver beaucoup d'épanouissement dans leur nouvelle vie de collégien.



Estelle Cochet et les enfants qui ont rejoint la cour des grands du CP. Toutes nos félicitations.



L'équipe enseignante de nos petits hiboux



Marion DURAND : Directrice de l'école
CE1 et CM1, 22 enfants



Yoko WEISTROFFER : remplaçante du mardi



Cyrielle HEMON : GS et CP, 25 enfants



Claire PERRIN : PS et MS, 23 enfants



Jérôme RIFFAUD : CE2 et CM2, 26 enfants



Intervenant musique



Estelle COCHET : PS et GS, 24 enfants



L'équipe ATSEM, animation et cantine

Amandine et Lou



Eugénie et Sophie



Judith, Sandrine et Patricia



Un nouveau prestataire de cantine

Et pour nos petits hiboux qui mangent à la cantine, une bonne nouvelle. Depuis le 3 octobre, Armor Cuisine est notre nouveau prestataire. Il réalisera des repas élaborés avec beaucoup de produits bio, de produits locaux et tous les gâteaux sont faits maison. De quoi ravir le palais de nos petits gourmets!

Exemple de la semaine du goût

LES ALIMENTS DANS TOUS LES SENS	
LES NOUVEAUX PRODUITS	LES PRODUITS LOCAUX
<p>Lundi 10 octobre</p> <p>Salade de tomates fraîches Tarte au citron Pommes, Banane, Ananas Mûres Verrin de pain de mie (Bûche d'Abbaye, pain de mie)</p>	<p>Mardi 11 octobre</p> <p>Bretzel, Citrus et pain Pain de mie, Citrus et pain Pain de mie, Citrus et pain</p>
<p>Mercredi 12 octobre</p> <p>Salade verte Pommes, Banane, Ananas Mûres Verrin de pain de mie (Bûche d'Abbaye, pain de mie)</p>	<p>Vendredi 14 octobre</p> <p>Tarte au citron Pommes, Banane, Ananas Mûres Verrin de pain de mie (Bûche d'Abbaye, pain de mie)</p>
<p>Samedi 15 octobre</p> <p>Salade verte Pommes, Banane, Ananas Mûres Verrin de pain de mie (Bûche d'Abbaye, pain de mie)</p>	<p>Dimanche 16 octobre</p> <p>Salade verte Pommes, Banane, Ananas Mûres Verrin de pain de mie (Bûche d'Abbaye, pain de mie)</p>



VOIRIE : LES PANNEAUX D'INTERDICTION ONT PARFOIS QUELQUES RAISONS D'ÊTRE LÀ !



En matière de voirie, faire, défaire et devoir refaire est presque un adage. Alors pour éviter de lui donner entièrement raison, et parce que refaire est particulièrement coûteux, il faut parfois édicter des règles qui entraînent des interdictions temporaires ou pérennes. En voici deux exemples concrets. Quelques explications...

LA VOIE DOUCE CONSOLIDÉE...

Deux ans après son inauguration, la voie douce très empruntée, présentait des signes de détérioration à son entrée à Favières sur les 180m longeant la propriété du 1 rue Pierreuse. Le bas côté droit qui pour des raisons d'économie avait été réalisé en bois s'affaissait et menaçait de s'écrouler. Après le retrait du grillage et de la végétation, les planches de bois ont été remplacées par des bordures en béton soutenues par un lit de pierres. **Une réfection qui devrait tenir dans le temps si son usage uniquement destiné aux piétons et aux cyclistes est respecté.**

Des travaux qui ont coûté 15 000 €



...ET INTERDITE AUX CAVALIERS, pourquoi?

Nous avons constaté que des cavaliers utilisaient la voie verte laissant sur leur passage des déjections équinés conséquentes et très insalubres. Les sabots des chevaux pouvant également détériorer le revêtement qui n'est pas adapté à cet usage, nous avons donc décidé d'interdire cette voie verte aux cavaliers.



Ce panneau indique l'entrée des usagers sur la voie verte. Pour rappel : les voies vertes sont des espaces de circulation **interdits aux usagers motorisés**. Elles peuvent donc être empruntées par les piétons, l'ensemble des usagers non motorisés (comme les cyclistes), ainsi que les cavaliers. Mais pour ces derniers, ce panneau d'interdiction met donc fin à cette autorisation.



LA ROUTE DES MEUNIERES INTERDITE à la circulation, pourquoi?

La route des meuniers qui permet de relier Favières à Neufmoutiers est étroite. Malgré cela, elle est très empruntée par les voitures, camions ou engins agricoles. À force de passages répétés, les bas côtés se sont affaissés et beaucoup de trous particulièrement dangereux et profonds se sont formés ne laissant parfois qu'un léger passage non accidenté. La portion de route la plus endommagée s'étale sur plus de 200m situés avant et après le col du lapin.



Des trous parfois de plus de 30cm de profondeur et les bas côtés affaissés

Il est facile d'imaginer les dégâts que cela pourraient causer à un véhicule ou un vélo passant à trop vive allure, les trous remplis d'eau ne laissant pas apparaître leur véritable profondeur. La municipalité a donc décidé de limiter son accès aux riverains afin d'éviter les accidents et de ralentir sa dégradation.



La réfection de cette chaussée qui devient indispensable est à l'étude, **mais le budget nécessaire à sa remise en état est de l'ordre de 350 000€.**

La municipalité s'excuse de cette gêne occasionnée et pour votre sécurité, vous remercie de respecter la signalisation mise en place.

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) est un projet qui s'adresse aux 21 communes du Val Briard. Son objectif : lutter contre le changement climatique. Plusieurs axes d'action : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement coordonné des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, l'adaptation et l'anticipation des impacts du changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables et du potentiel d'énergie issu de la récupération, le développement de stockage et optimisation de la distribution d'énergie, et enfin, la mobilité sobre et décarbonée.

Dans cette nouvelle rubrique de l'Arbre à Lettres seront présentés des exemples concrets d'actions ou d'initiatives faciles à mettre en oeuvre pour répondre au PCAET.

En voici deux, l'une concernant la mobilité et l'autre la biodiversité.

Séquence MOBILITÉ

INTERVIEW...INTERVIEW...INTERVIEW.....INTERVIEW..... par Laetitia FOUQUET



🎵 "QUAND ON PARTAIT DE BON MATIN, QUAND ON PARTAIT SUR LES CHEMINS... À BICYCLETTE" 🎵

Vous connaissez tous cette chanson, eh bien moi je la fredonne souvent depuis quelques temps... Eh oui! je me suis lancée et j'ai pris mon vélo pas seulement pour me balader mais pour aller au travail. Quel plaisir et quels bénéfices ! J'avais très envie de vous en parler et pour cela, je suis allée à la rencontre de trois Faviérois qui prennent le vélo au quotidien et qui ont accepté de partager leur expérience. Des motivations communes les rassemblent telles que ne plus être tributaire des transports en commun, pratiquer leur passion, profiter de la nature ou se maintenir en forme.

Pour nos trois vaillants cyclistes, Khai-Chong, Jean-François et Fabien, de la passion et du plaisir, ils nous en parlent.

Khai-Chong : « Je ratais trop souvent mon train à cause des retards du bus. La présence d'un espace vélo fermé et sécurisé à la gare SNCF de Tournan a été une incitation supplémentaire. Le parking à vélos ne s'ouvre en effet qu'avec le passe Navigo et seulement aux détenteurs d'une place valable un an et gratuite pour les abonnés Navigo. L'espace vélo a une capacité de quarante places, et il reste encore quelques places libres! ».

Pour réserver sa place, il suffit de s'inscrire sur le site : iledefrance-mobilites.fr
Souscription | Parking Vélos

Jean-François : « Je prends mon vélo pour me rendre à mon travail aux Portes de Paris. Un trajet long de 38km que j'effectue matin et soir plusieurs fois par semaine depuis bientôt quarante ans! Je pratique ainsi mon sport favori et j'évite les transports en commun. Je pars vers 5h30 et j'emprunte certains grands axes routiers sans rencontrer trop de circulation. C'est un trajet d'1h20, ce qui reste compétitif par rapport au même trajet en transports ou en voiture ».



Fabien : « J'alterne vélo, train, puis à nouveau vélo jusqu'à mon lieu de travail et cela depuis plus de dix ans. Je prends le train de 6h08 à Tournan et à cette heure là, il n'y pas de bus. Pour moi qui suis passionné de vélo, l'option voiture n'est pas envisageable. Je parcours environ 12 à 14km par jour ».

Quant à moi, **Laetitia**, j'étais également dépendante des aléas du bus, et lorsque je prenais la voiture, passé 8h00, il n'était pas évident de pouvoir stationner à proximité de la gare SNCF. Alors, je me suis décidée. À vélo, le trajet de 3,6km se fait aisément en 10 à 15mn en passant par la liaison douce. Si vous souhaitez aussi essayer, un conseil pour une pratique en toute sécurité et confort : avoir un bon éclairage pour voir et être vu, prévoir l'équipement adéquat pour la pluie et le vent, un kit anti-crevaisson et un anti-vol.



Je remercie Fabien, Khai-Chong et Jean-François de leur témoignage, sans aucun doute que d'autres Faviérois se reconnaîtront dans ces expériences. Espérons que cela donnera envie à celles et ceux qui y pensaient mais n'osaient pas ! Et aujourd'hui, rien de plus facile avec le développement des pistes cyclables et l'avènement du vélo à assistance électrique. Alors à bientôt sur les pistes !

L'HIVER ARRIVE, C'EST LE MOMENT DE FABRIQUER UN ABRI POUR LES OISEAUX

Mésange bleue, noire ou charbonnière, rouge-queue, sittelle, tous ces oiseaux nous ravissent tant, que nous avons envie de les protéger. Un nichoir, une mangeoire et le spectacle pourra commencer.

LE NICOIR À BALCON

Le nichoir à balcon est certainement le plus sécurisé des nichoirs même si un peu plus compliqué à fabriquer qu'un nichoir «boîte aux lettres». Il empêche les prédateurs comme le chat ou un nuisible de passer la patte par le trou ou encore de s'agripper. En cas de pluie violente, et si le nichoir est mal exposé, le balcon protège de l'inondation et de l'entrée des pluies sauvant ainsi les oisillons.

Quelques conseils importants

1^{er} conseil : Utiliser des bois d'extérieur résistants à l'humidité (sapin, peuplier par exemple). Ne le rabotez pas car une surface lisse empêche l'oiseau de s'y agripper.

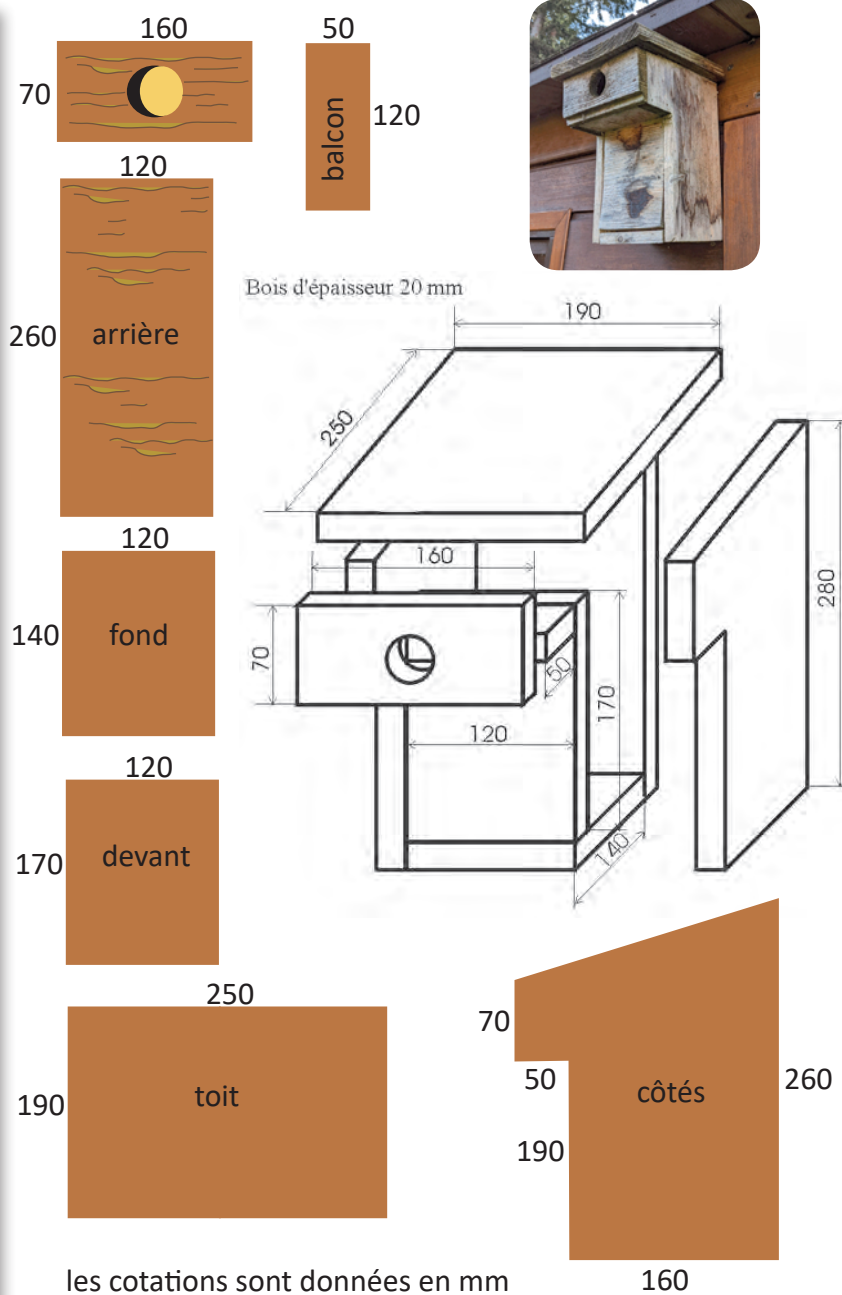
2^{ème} conseil : Faire un trou d'un diamètre précis. En effet, chaque oiseau a une taille différente. Le trou d'envol est ce qu'il y a de plus important dans un nichoir.

3^{ème} conseil : Adoptez des couleurs naturelles si vous souhaitez peindre votre nichoir : vert, brun, marron, gris.. des couleurs qui permettront le camouflage.

4^{ème} conseil : Posez votre nichoir à bonne hauteur, entre 3 et 6m. Évitez de le poser sur un arbre dont le tronc est toujours humide (le hêtre par exemple). L'orientation n'est pas essentielle, mais si vous le pouvez, choisissez de tourner le nichoir en direction du sud.

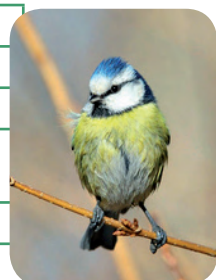
5^{ème} conseil : Si vous fixez votre nichoir sur un arbre, pas de pointe. Utilisez du fil de fer. Au dos de l'arbre, placez un morceau de bois qui fera tampon.

Voilà, vous êtes prêts à vous lancer !



Attention à la dimension du trou et à sa forme

Oiseau	dimension du trou	forme du trou
Mésange bleue	27 ou 28 mm	rond
Mésange noire	27 ou 28 mm	rond
Mésange charbonnière	32,33 ou 34 mm	rond
Rouge queue	34 sur 32 mm	ovale
Sittelle	34 mm	rond



RETOUR SUR LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ

Cet été, la France a suffoqué, brûlé et a eu soif. On constate les effets du dérèglement climatique qui de plus en plus se font sentir. Depuis le mois de juin, les épisodes de canicule successifs et les incendies ravageurs ont donné à cet été 2022 des airs d'apocalypse. Conséquence directe, la sécheresse sévit, à un point tel que le mois de juillet a été classé comme le plus sec jamais enregistré en France, depuis 1959. Une situation jugée critique. Comme tous les autres départements de métropole, la Seine-et-Marne n'a pas été épargnée par le manque d'eau. Face à ce constat, les quatre lacs réservoirs gérés par l'Établissement public territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands lacs jouent un rôle majeur. Ils permettent le maintien des différents usages, ainsi que celui du niveau de la Seine et de ses affluents. Le tarissement des cours d'eau franciliens s'est poursuivi en août avec des débits inférieurs aux normales de saison. Les 810 millions de m³ d'eau stockés dans les quatre lacs ont été les bienvenus pour près de 8 millions de personnes. La conservation du niveau des cours d'eau est primordial pour les écosystèmes, les activités économiques et industrielles. En 2024, un cinquième ouvrage hydraulique viendra renforcer le dispositif, une évolution indispensable.»*

12

20%

C'est le pourcentage de perte du niveau de la Seine et de la Marne d'ici 2050, estimé par les experts des grands lacs.

À Favières, la Marsange n'a pas été épargnée par le manque d'eau.



Mais la nature n'a pas dit son dernier mot

Plus que jamais, la nature nous apprend la pluie, le vent, le soleil, les saisons, le temps; elle nous apprend à accepter les réussites comme les échecs. On ne doit pas chercher à la transformer ni à la contraindre par tous les moyens pour la plier à notre volonté ou nos désirs. On se doit de planter d'abord les espèces qui s'adaptent au terrain, à l'environnement plutôt que celles qu'on aime absolument. On se doit simplement de respecter ce qui nous est donné : le sol, le climat, les précipitations – plus on arrose, plus il faudra de l'eau, or l'eau devient rare, et son économie doit être au cœur même du concept de la vie. Pour celles et ceux qui ont la chance d'avoir un jardin, c'est un espace de liberté et d'associations multiples et variées. Les hausses de températures et la sécheresse de plus en plus fréquentes nous invitent à observer ces changements. Figuiers, lavandes et oliviers sont déjà devenus avec le temps des compagnons «communs» de nos roses. Mais bien d'autres espèces notamment les vivaces nous font vivre une autre expérience et apporteront à nos jardins, nos balcons, de la légèreté, de la couleur, des senteurs et attireront les abeilles et autres pollinisateurs.

Quelques exemples de fleurs à planter sans modération



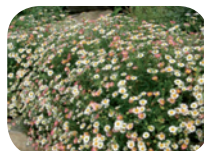
Les Pentsemons aux couleurs vives ont une floraison abondante longue allant d'avril jusqu'aux gelées.



Les Géraniums vivaces sont pleins de vitalité. Robustes, faciles à vivre et très durables, ils forment très vite de jolies touffes de fleurs qui sauront trouver leur place au jardin comme au balcon.



Le gaura est une magnifique fleur, facile de culture et d'entretien à la floraison belle et durable.



Les Erigerons sont d'excellentes plantes vivaces de rocaille. Semblables aux Asters, les Erigerons ont une floraison estivale, pouvant se prolonger jusqu'en automne.



La Verveine de Buenos Aires produit une multitude de fleurettes violet clair groupées en cymes de 3 à 4cm de diamètre. La floraison est de longue durée de mai jusqu'aux gelées.



Les Nepetas ou Menthe des Chats sont des vivaces vaporeuses dont l'odeur est irrésistible pour les chats. Au nord de la Loire, ces plantes au port buissonnant et aux épis bleus peuvent remplacer sans problème la lavande. Elles possèdent aussi des vertus médicinales.

*Extrait d'un article du Moniteur de Seine-et-Marne - Août 2022

LE TRI DES EMBALLAGES : UN NOUVEAU GESTE POUR LA PLANÈTE

Depuis le 3 octobre, tous les emballages se trient dans le bac jaune. Depuis des années, le SIETOM s'est engagé pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire ainsi le volume des ordures ménagères. Les nouveaux emballages triés vont permettre de continuer cette action en participant à la protection des ressources et de l'environnement. L'adhésion des habitants est essentielle pour aller encore plus loin et pouvoir s'aligner sur les objectifs nationaux. En effet, d'après un rapport de la Cour des comptes publié le 27 septembre 2022, la France est en retard sur ses objectifs et très loin des performances des États les plus avancés, comme l'Allemagne ou les pays scandinaves. L'enjeu est donc de repositionner la France sur l'ensemble des indicateurs (quantité de déchets produite, recyclage, élimination...) en tant qu'acteur reconnu de la lutte contre les déchets.

Lundi 3 octobre, arrivée des premières bennes chargées de cette nouvelle collecte. Les emballages sont dans un premier temps déchargés au SIETOM puis transférés au SIETREM à Saint-Thibault-des-Vignes.



Les bouteilles en plastique représentent près de 20% du volume des emballages.



Un 1^{er} constat très positif malgré quelques erreurs de tri comme des textiles, des balais ou encore des bouchons en liège. Mais c'est normal, l'habitude améliorera les usages. Pour les éviter, la seule question à se poser : **Est-ce un emballage ?**

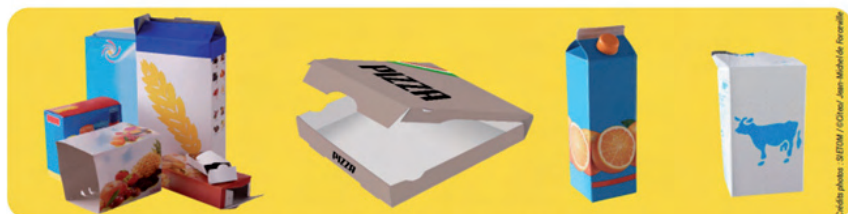
Plus de simplicité, moins d'hésitation



Bouteilles, flaconnages, barquettes, pots, films et sachets en plastique, barquettes en polystyrène



Aérosols, boîtes, barquettes et petits emballages en métal



Cartons, cartonnettes et briques alimentaires

Votre bac jaune est trop petit ? Contactez le SIETOM



Le SIETOM assure la maintenance de votre bac de tri et vous accompagne si nécessaire pour adapter le volume de votre conteneur.

La fréquence de collecte restera la même mais votre bac jaune peut être changé s'il devient trop petit pour contenir tous les emballages.

+INFOS |
sietom77.com à la rubrique
« Services en ligne »
ou scannez le QR code.





RÉGLEMENTATION

POMPES À CHALEUR ET CLIMATISATION : DES INSTALLATIONS RÉGLÉMENTÉES



En premier lieu, l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) implique une **déclaration préalable obligatoire de travaux**. En effet, les travaux de fixation d'une unité de PAC modifient l'aspect extérieur de votre maison (article R. 421-17 du Code de l'urbanisme).

De même, prévenir ses voisins est fortement conseillé car, en cas de nuisance, la justice donne le plus souvent raison au plaignant.

D'autre part, un certain nombre de règles sont encadrées notamment par le Code de l'urbanisme et le Code de l'environnement.

Au premier rang de ces impératifs figure le respect du niveau sonore. Et une fois posée, votre pompe à chaleur est soumise à une **obligation d'entretien périodique** réalisée dans les règles de l'art par un professionnel certifié.

La réglementation exige que l'émergence sonore* d'une PAC ne dépasse pas un certain seuil :

> **5 dB en période diurne (de 7 h à 22 h) ;**

> **3 dB en période nocturne (de 22 h à 7 h).**

* L'émergence sonore correspond à la différence entre le niveau de bruit ambiant lorsque la PAC est en fonctionnement et le niveau sonore lorsque la PAC est à l'arrêt.

Quelques conseils

Les risques de nuisance résident surtout du fait du niveau sonore que la PAC génère. Il est donc vivement recommandé de l'éloigner des fenêtres, des vôtres comme de celles de vos voisins et éviter de diriger la ventilation vers les voisins.

Limiter le bruit

En préférant un espace dégagé et surélevé : le niveau sonore augmente dès que la PAC est :

> **placée contre un mur (+3 dB),**

> **dans un angle (+6 dB),**

> **ou dans une cour intérieure (+9 dB).**

Faire circuler l'air

En laissant un espace minimum derrière l'unité extérieure. Cela permettra un meilleur rendement de votre installation. Ainsi votre pompe à chaleur consommera moins pour atteindre la température de chauffage souhaitée dans la maison.

PLAN LOCAL D'URBANISME



Une révision très encadrée

Une présentation du diagnostic communal a fait l'objet d'une première réunion. Un travail de collecte d'informations sur les constructions réalisées dans la commune depuis 2014 est en cours.

Les prochaines pièces à élaborer sont le rapport de présentation et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PLU de la commune doit respecter le code de l'urbanisme et tous les documents qui le déclinent aux différentes strates du territoire. L'un des documents, le SDRIF (Schéma directeur d'Ile-de-France) cadre les emplacements et les droits à construire. Il est actuellement en révision et comportera un volet environnemental.

D'autres lois impactent les documents d'urbanisme, elles concernent entre autres l'habitat, l'environnement, la gestion de l'eau et des terres agricoles.

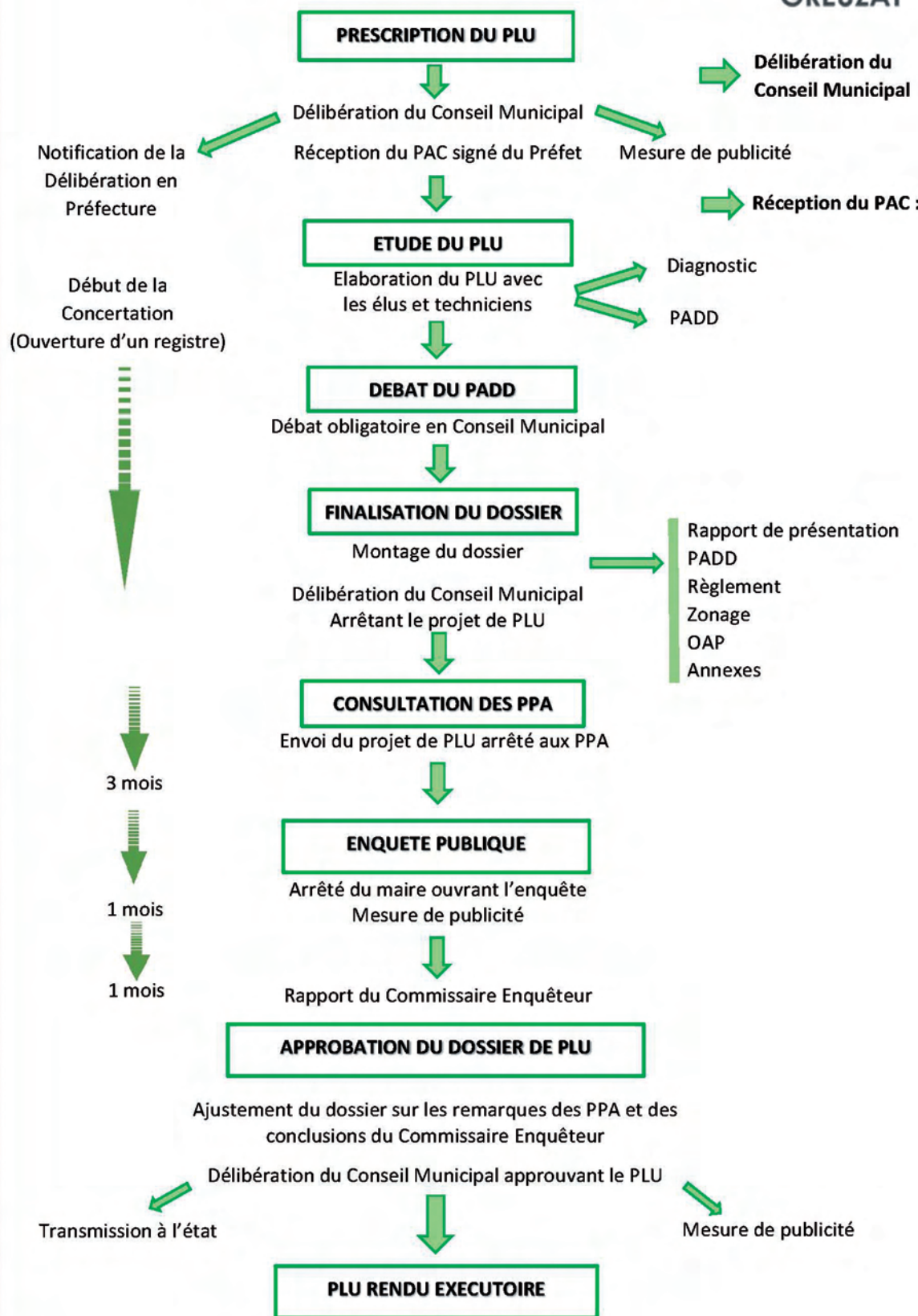
En complément de la révision, **une procédure de modification simplifiée** va être engagée, ce qui est possible légalement. Son objectif est de clarifier quelques articles du PLU de 2012 et d'inscrire quelques évolutions législatives compatibles avec cette procédure. Cette procédure sera lancée par un arrêté du maire qui précisera les modifications souhaitées et les modalités de mise à disposition du public. Elle fera l'objet de délibérations du Conseil Municipal.

À la suite des informations fournies dans les éditions précédentes, des habitants ont fait connaître des demandes ou des projets pour qu'ils soient étudiés dans le cadre de la révision, rendus possibles ou au contraire refusés. Cela est toujours possible.

RAPPEL DE LA PROCEDURE



ELABORATION DU PLU DE FAVIERES



SPORTING CLUB DE FAVIÈRES

Le SC Favières a repris les cours le mercredi 7 septembre. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents et sommes ravis de retrouver les anciens membres, toujours aussi nombreux et fidèles.

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas, rappelons les principales valeurs de notre association sportive : Respect, Partage et Convivialité, des valeurs essentielles pour vous faire grandir, progresser vous divertir et vous épanouir.

Le Sport est un élément important de notre épanouissement. Il permet à chacun d'assimiler des règles, le goût de l'effort, le respect de l'autre, le fair-play, soit un ensemble de qualités que nous devons savoir transmettre au travers de nos différents cours :

- Eveil à la danse, pour les bambins de 5 à 6 ans
- Hip Hop (enfants, ados et adultes)
- Street Jazz (10 12 ans)
- Modern'dance/street (ados et adultes)
- Gym douce (adultes)
- Gym / stretching (adultes)
- Pilates (développement des muscles profonds, amélioration de la posture, équilibrage musculaire et assouplissement articulaire).

Les nouveaux adhérents adultes et enfants seront pris en charge avec beaucoup d'attention par des professeurs diplômés, Armelle, Laetitia, Virginie (1^{er} cours d'essai gratuit); Il est important de saluer l'implication des responsables, le dynamisme et le dévouement des bénévoles qui s'engagent avec passion dans notre vie associative. N'hésitez à rejoindre notre belle association et « Sportez-vous bien » !



SAISON 2022 / 2023

PLANNING DES COURS

SALLE DES FETES 7 RUE DU MARAIS 77220 FAVIERES

Lundi		
- EVEIL A LA DANSE	(5 / 6 ANS)	17 H 15 A 18 H 00
- STREET JAZZ	(10 / 12 ANS)	18 H 00 A 19 H 00
- GYM	(ADULTES)	19 H 00 A 20 H 00
Mardi		
- GYM DOUCE		15 H 00 A 16 H 00
Mercredi		
- PILATES		18 H 15 A 19 H 15
- GYM STRETCHING		19 H 30 A 20 H 30
Jeudi		
- HIP HOP	(7 / 10 ANS)	17 H 30 A 18 H 30
- MODERN	(14 / 16 ANS)	18 H 30 A 19 H 30
- STREET DANCE	(15 ANS ET +)	19 H 30 A 20 H 30
- MODERN	(15 ANS ET +)	20 H 30 A 21 H 30
- STREET DANCE	(18 ANS ET +)	21 H 30 A 22 H 30

1^{ER} COURS GRATUIT DANS CHAQUE DISCIPLINE

* LES AGES SONT MIS A TITRE INDICATIF (VOIR AVEC LES PROFESSEURS)

Contact : Marc FRUYT : 06 32 20 06 98

AMITIÉ ET GAÏETÉ



Le 10 septembre 2022, de 12h à 18h, nous étions 27 membres à avoir répondu à l'appel de la reprise du Club Amitié et Gaieté.

Nous étions très heureux de nous retrouver après deux mois de vacances.

Deux de nos adhérents ont poussé la chansonnette lors du repas, ce qui a permis d'avoir une bonne ambiance.

Les tournesols sont venus enjoliver les tables : un rayon de soleil pour cette journée.

Les prochains repas auront lieu à la salle des fêtes de Favières le 8 octobre et le 19 novembre 2022 (repas gastronomique).

Françoise Rousseau



IMAGIN'ART

Faviéroises, Faviérois,

vous avez été plus d'une centaine à nous rendre visite lors de notre exposition artistique dimanche 18 septembre dans le lavoir du bourg à Favières et toute l'équipe d'Imagin'Art (association de sculpture/modelage) vous remercie.

Par vos votes 2 bulletins ont été tirés au sort. Une personne a remporté une illustration de Mélanie et une Faviéroise a gagné un cours de modelage à notre atelier. Aussi, je tiens à remercier tous les participants, sculpteurs(trices) de l'association Imagin'Art, Claude le photographe et Mélanie l'illustratrice pour leur participation à la réussite de cet événement.

Un grand merci aussi à Ann de l'association du patrimoine pour toutes les photos des monuments de notre village que vous avez pu découvrir, et à Marie-Christine de la communication communale pour le texte bien résumé sur l'histoire du lavoir.

Si vous souhaitez participer à notre prochaine expo avec vos œuvres, sachez qu'il nous reste 2 places (adulte débutant ou avancé) pour l'atelier de sculpture/modelage alors n'attendez plus et contactez moi au **06.10.01.61.78**.

<https://imaginart.jimdosite.com/>
<https://facebook.com/imaginart77>

Valérie Gautier, présidente et animatrice de l'association Imagin'Art.



COMITÉ DES FÊTES

La Brocante de l'été Indien



Les premiers exposants ont été accueillis au petit jour, enfin, plutôt avant le lever de soleil...Mais qui a quand même été de la partie, pour une belle journée ensoleillée de début d'Automne.

Plusieurs dizaines de brocanteurs amateurs, de Favières et des environs, se sont installés dans la bonne humeur, avec un petit café matinal offert de bon cœur par le Comité des Fêtes. Les visiteurs sont arrivés dès le début de matinée, pour chiner, trouver ce qui pouvait manquer à leur intérieur.

Croissants, pains au chocolat (chocolatines pour les connaisseurs...) ont rapidement trouvé preneurs aussi ! Avant de céder la place en fin de matinée, pour plus consistant. Barbecue, frites, gâteaux étaient au menu, et ont ravi petits et grands. Un lever aussi matinal, ça ouvre l'appétit...

Les visiteurs se sont succédés tout au long de la journée. Promeneurs, acheteurs et vendeurs, beaucoup semblaient contents de se voir ou revoir après ces quelques mois difficiles. Ce fut une belle réussite, sous un soleil qui, sans être de plomb, a quand même donné le sourire à beaucoup !

Un grand merci à l'ensemble des participants et bénévoles, qui tous, ont fait de cette journée dominicale une réussite.

Prochain rendez-vous ? Après le succès de l'édition 2021, Halloween fin Octobre en partenariat avec l'Ecole des Petits Hiboux. Et puis Le Père Noël commence à se préparer pour une belle surprise à l'attention de tous nos petits Hiboux en fin d'Année... Mais chut... ! Ceci est une autre histoire...





Anciens métiers et commerces de Favières (1^{ère} partie)

En mairie, on trouve un recensement des métiers d'artisans ou ouvriers en 1827 et 1829 existants à Favières. Ils montrent par leur diversité et leur nombre que Favières était particulièrement dynamique en matière de commerces. La recherche et la réintégration de métiers artisanaux au sein des villages est un sujet aujourd'hui très présent en lien avec le développement durable.

Le Barbier, coupait les cheveux et la barbe mais, avant le 17^{ème} siècle, effectuait aussi les saignées, posait les ventouses, pansait les plaies, etc...

Le Batteur de grain, battait le grain avec un fléau et la vanne sur l'aire de la grange. Le dernier enregistré à Favières, qui passait d'exploitation en exploitation une fois par an s'appelait **Chéreau**, il venait de Liverdy.

Le boucher s'appelait **Bonnenfant en 1827**.

Le Bouilleur de cru ou Brandevinier est une personne habilitée à produire ses propres eaux-de-vie. Cette profession est en voie de disparition. Ce sont les descendants des soldats de Napoléon qui bénéficiaient du privilège de bouilleur de cru, leur permettant de produire leur propre alcool. Le dernier enregistré à Favières s'appelait **Conty**, et passait de ferme en ferme et de lieux en lieux.

Le Boulanger s'appelait **Letrarte en 1829**.

Le bourrelier, fabriquait ou réparait les selles, des articles de cuir pour le harnachement des chevaux (colliers des chevaux et courroies), avec son alêne et son fil poissé.

La Brodeuse, décorant de broderie les vêtements sacerdotaux et d'armoiries les autres vêtements.

Le Cabaretier (Jacouls en 1827 et Goître en 1829) tenait un cabaret, un estaminet, puis un café où l'on servait du vin.

Le Carrier, extrayait des pierres des carrières, (très nombreuses à Favières), des grès surtout à La Route des Grès, des sables, des meuliers, ... certains carriers taillaient les pierres déjà extraites.

Le Charretier, ou Roulier, transporteur de marchandises au moyen de chevaux et de charrettes, à comparer de nos jours au camionneur, routier, transporteur et métiers associés.

Le Cidrier fabriquait le cidre dans une commune où les pommiers étaient nombreux. Le dernier enregistré à Favières s'appelait **Yvonet**, il était naturellement ambulancier.

Le coiffeur, le dernier à Favières s'appelait aussi **Yvonet**.

Le cordonnier, fabriquait les chaussures, bottes ou mules en cuir, et assurait les ressemelages (**Maillard en 1827**).

Le Débardeur avec chevaux ou roulier, ouvrier ou artisan déchargeant avec des chevaux et charrettes.

L'entreprise de travaux publics, dont l'un s'appelait **Geoffroy** qui fut sept fois Maire.

L'Étameur, dans une miroiterie déposait le tain derrière la glace des miroirs, et surtout recouvrait les ustensiles en métal d'une couche d'étain.

Le Faneur, ouvrier agricole retournait, à la fourche, l'herbe coupée pour la faire sécher.

Le Forgeron travaillait les métaux et en particulier le fer à chaud avec une forge, une enclume et un marteau. Il ferrait les chevaux, cerclait les roues en bois d'une bande métallique, fabriquait des tombereaux, des charrettes, des moyeux pour les roues en bois. La dernière forge de Favières se situait derrière le poste de police au nord de la place Adolphe Besoul, le forgeron s'appelait **Jomat**.

Le fossoyeur creusait les tombes dans les cimetières.

Le garde-chasse ou garde forestier, essentiellement de Rothschild, de Dieulamant, de Mandegrès, des Masselins, de la Grenouillère, du Poncelet, du Gros bouleau, de la Pilonnerie, d'Hermières, de Belle Épine, du Chêne Galeux, de Puitscarré, de la Bretèche, de la Sablonnière et de la Planchette. Ils chassaient le braconnage, l'agraissage du gibier, le piégeage des oiseaux et mammifères.

Le Garde champêtre, fonctionnaire municipal ayant pour mission la protection de la campagne, (en 1900 il s'appelait **Eugène Poirier**). Le garde champêtre exerçait dans les communes les missions qui lui étaient spécialement confiées par les lois et règlements en matière de police rurale. Il exécutait les directives données par le Maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police. Les vétérans de Favières se rappellent qu'avant guerre, il passait partout où il y avait des habitants, y compris les écarts les plus éloignés et battait son tambour avant de lire ses avis. Le dernier s'appelait **Fourny**.

Le Laitier, avait des vaches et vendait son lait ou celui qu'il allait chercher dans d'autres fermes.

La Lavandière, lavait le linge à l'un des deux lavoirs municipaux, celui de Favières (rue du Lavoir), qui a été restauré, ou celui de La Route des Grès, le « lavoir de La Hotte », au fond de la rue Henri Jambois qui fut détruit par décision du Conseil Municipal du 6/05/1993 car devenu une ruine.

(Suite dans le prochain Arbre à Lettres)



Un nouveau Plan Local des Mobilités (PLM)

Le Plan Local des Mobilités (PLM) est une déclinaison locale du Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF). Il s'agit d'un outil de planification de la mobilité qui définit les principes d'organisation du transport et du stationnement, des personnes et des marchandises à l'échelle du territoire du syndicat, pour tous les modes de transport et à horizon 5 ans.

Selon la réglementation, les PLM doivent être compatibles et cohérents avec le Plan de déplacements urbains d'Île-de-France, le Schéma directeur de la région Île-de-France et le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie en Île-de-France.

Le PDUIF approuvé en 2014, et sa feuille de route révisée en 2017, visent à atteindre un équilibre durable entre les besoins de mobilité, la protection de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie. Afin d'atteindre l'objectif de réduction de **20 % des émissions de gaz à effet de serre**, le PDUIF vise une **diminution de 2% des déplacements en voiture et deux-roues motorisés, une croissance de 20% des déplacements en transports collectifs et de 10% en modes actifs.**



Nouveaux guides d'utilisation du Proxibus

Afin d'améliorer le fonctionnement du service du Transport À Domicile (TAD), la Communauté de Communes du Val Briard a réalisé un nouveau guide d'utilisation du Proxibus.

Ce dernier comporte les dernières mises à jours avec la liste complète des arrêts proposés, ainsi qu'un rappel du règlement. La fiche d'inscription détachable peut être remplie à la main (pour un envoi par voie postale) ou en ligne grâce au QR Code renvoyant rapidement sur le site internet de la CCVB.

+INFOS | <https://valbriard.fr/transports/>



Le guide Escapades du Syage vient d'être actualisé ! Avec son nouveau format, il vous invite à découvrir les bords de l'Yerres et du Réveillon de Crosne à Combs-la-Ville et de Yerres à Marolles-en-Brie. Partez découvrir les différents itinéraires proposés pour vos promenades. Ce guide est visible sur le site internet, téléchargeable, ou en papier sur demande.



+INFOS

www.Syage.org/escapades-au-bord-de-leau

La Ligne Express 02 Melun place Saint Jean – Gare de Meaux passe dorénavant par Favières

La ligne Express 02 modifie son itinéraire afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs et propose désormais de nouvelles dessertes telles que : Villeneuve-Saint-Denis, **Favières**, Tournan-en-Brie (Correspondance RER E), Gretz-Armainvilliers, Chevry-Cossigny et Brie-Comte-Robert.



La ligne fonctionne toute l'année du **lundi au vendredi de 6h à 20h** avec un départ toutes les heures et **le samedi** avec un départ toutes les 2 heures.

Un nouvel itinéraire depuis le 1^{er} août



+INFOS

Ligne bus 02E
– Meaux – Melun – Transdev Île-de-France
www.transdev-idf.com



MAIRIE
5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES
01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr
site internet : www.favieres77.fr



HORAIRES d'ouverture

La mairie est ouverte au public
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 10h à 12h et 15h à 18h

La mairie est fermée le mardi



La mairie est ouverte le samedi
uniquement sur rendez-vous

ÉVÈNEMENT INSOLITE



Le 25 septembre dernier, l'exposition de voitures et de motos anciennes organisée par l'Association Dragspeed sur le terrain communal, a attiré de nombreux visiteurs. Cet événement insolite a été ponctué l'après midi de démonstrations de dragsters.

Bienvenue les petits hiboux



- GOT Roméo
- DARLE Amy
- LEISNER César
- MOREIRA DOS SANTOS Victoria
- BOUHOUC Camilla



Ils se sont unis

- PHINERA Sébastien
et FRANKIEWIEZ Caroline



Au revoir

- FOURNIER Émile
- GAUTIER Jean Pierre
- DESFORGES Régis
- MAGIMEL Lucette
- XAVIERE Marie

AGENDA

21 octobre : Fête d'Halloween

11 novembre : Commémoration de
l'Armistice de 1918 (bourg et hameau)

13 novembre : Animation 100% jeux

18 novembre et 16 décembre :
Conseils municipaux

Du 1^{er} au 31 décembre : Concours
plus belles maisons décorées

4 décembre : Festivités de fin d'année

11 décembre : Spectacle pour les enfants

21 janvier 2023 : Voeux du Maire

22 janvier 2023 : Repas des anciens